

GROUPEMENT DE COMMANDES D'ÉLECTRICITÉ ET/OU DE GAZ NATUREL



Le SIEL organise un groupement de commandes pour bénéficier des **meilleurs prix du marché** pour votre électricité ou votre gaz naturel



Période 2018-2021

CONTEXTE ACTUEL

Le SIEL organise un groupement de commandes

Le SIEL vous propose de participer à un groupement d'achat départemental d'électricité et/ou de gaz pour les besoins de votre structure.

Les services du SIEL vont porter la procédure d'appel d'offres et négocier les meilleurs tarifs auprès des opérateurs du marché.

Le SIEL, exécutant en électricité

Il contrôle les données, paye le fournisseur et refacture à l'euro l'euro l'adhérent. Le membre conserve la gestion de ses sites.

Le SIEL, coordonnateur en gaz

Chaque membre conserve la gestion et l'exécution de ses contrats.

Le SIEL, développeur d'outil

Grâce à ALFRED*, chaque adhérent à un accès personnalisé et peut contrôler l'ensemble de ses données.

* ALFRED est un outil web développé par le SIEL pour maîtriser ses dépenses d'énergie.

Consommateurs professionnels d'électricité et de gaz naturel

Vous pouvez adhérer !

COMMUNES

GROUPEMENTS DE COMMUNES (COMMUNAUTES D'AGGLOMERATIONS, COMMUNAUTES DE COMMUNES, SYNDICATS INTERCOMMUNAUX...)

BAILLEURS SOCIAUX

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

ÉTABLISSEMENTS MÉDICAUX & D'ACCUEIL

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

SERVICES DE L'ÉTAT





Pourquoi adhérer au groupement de commandes ?

Quels sont les contrats concernés ?

Le groupement d'achat concerne tous les types de contrats.

Electricité

- ▶ Tarif Bleu (≤ 36 kVA)
= mairie, salle associative, éclairage de parties communes...
- ▶ Tarif Jaune et tarif Vert (>36 kVA)
= station d'épuration, immeuble collectif, hôpital, atelier partagé, collègue, lycée...

Gaz naturel

- ▶ Consommation inférieure à 30 MWh/an
- ▶ Consommation entre 30 et 200 MWh/an
= crèche, local de 200 m², salle des fêtes...
- ▶ Consommation supérieure à 200 MWh/an
= école, piscine, immeuble collectif...

Prix

Le volume d'énergie acheté permet de réduire le coût de fourniture pour chaque adhérent.

Expertise

Les spécialistes du SIEL vous apportent une sécurité technique et juridique pour les procédures d'appel d'offres complexes.

Liberté

Suite à la passation des marchés, chaque membre du groupement de commandes conserve la gestion et l'exécution de ses contrats en gaz. Pour l'électricité, le SIEL assure l'exécution des contrats.

Le participant peut s'associer au SIEL pour l'achat d'électricité, de gaz ou les deux.

Neutralité

Le SIEL est un service public local qui agit dans l'intérêt des consommateurs d'énergies. Il apporte son expertise de manière indépendante et neutre.

Le groupement de commandes ne concerne pas, à ce jour, l'achat de gaz propane ou butane en cuves.



Comment adhérer au groupement de commandes d'énergies ?

1

MANIFESTER SON INTÉRÊT OU INTENTION DE PARTICIPER AVANT LE 30 AVRIL 2017 AUPRÈS DU SIEL
► **COUPON-RÉPONSE**

2

RÉPONDRE AU RECENSEMENT DÉTAILLÉ DES BESOINS DE LA STRUCTURE (BÂTIMENTS CONCERNÉS, CONSOMMATIONS...)

3

DELIBERATION AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2017

4

FORMALISER UNE CONVENTION AVEC LE SIEL AVANT LE 15 OCTOBRE 2017

5

À PARTIR DE NOVEMBRE 2017 :
LANCEMENT DE LA PROCÉDURE D'APPEL D'OFFRES

6

JUILLET 2018 :
NOUVEAUX CONTRATS GAZ

7

JANVIER 2019 :
NOUVEAUX CONTRATS ELECTRICITÉ



Contact groupement d'achat
Patrick MOUNIER
04 77 43 89 16 - mounier@siel42.fr

Syndicat Intercommunal d'Énergies du département de la Loire

SIEL – 4 avenue Albert Raimond
42270 Saint-Priest-en-Jarez
Tél. 04 77 43 89 00 - Fax. 04 77 43 89 13
siel@siel42.fr - siel42.fr

Adhésion GAE :
(Groupement d'Achat d'Énergie)

Période 2018-2021

	GAZ	ELECTRICITE	montant en €
Part fixe		oui	400
	non	oui PDL > 36 kva	300
	non	oui > 9 PDL	100
	non	oui entre 4 et 9 PDL	75
	non	oui < 3 PDL	50
Part variable	Σ MWh consommée		0.20

Le SIEL à votre service

Créé en 1950, le SIEL regroupe toutes les communes de la Loire (326), des intercommunalités et le Conseil départemental.

Il est propriétaire des réseaux de distribution publique d'électricité et de gaz qu'il confie respectivement à Enedis et à GrDF pour l'exploitation.

Le SIEL réalise des travaux d'électrification (renforcement, extension de réseaux) et d'enfouissement des réseaux.

Établissement Public de Coopération Intercommunale, le SIEL gère également l'éclairage public pour environ 300 communes.

Le syndicat oeuvre aussi en faveur des économies d'énergies en mettant à la disposition des collectivités des conseillers « énergies » pour le suivi de leurs bâtiments publics et en assurant la maîtrise d'ouvrage d'équipements bois-énergie ou solaires.

Le SIEL réalise aussi, en partenariat avec le Conseil départemental, un réseau public Très Haut Débit (fibre optique) départemental visant à desservir chaque habitant.